

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE CHARGE DES RELATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 19.10.83-02  
Inscrit sous poste ..... du 2.3.4 89  
Kigali, le ..... 2.3.1.89  
Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

30 JAN. 1989

Service des Affaires Politiques  
et Jidiciaires

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 30 JAN. 1989

Note à Monsieur l'Ordonnateur-  
Trésorier du Rwanda  
KIGALI

Conformément à l'état de paie  
ci-joint, donnant le détail par agences, le montant des  
traitements à virer par Etablissement financier est le suivant  
pour le mois de janvier 1989

O.P. 193 du 1-2-89

NOMS ET PRENOMS	Etablissement financier	N° Compte	Net à payer
MUKANSANGA Adrie	C.E.R.	17854/ 370970204	6.685 ✓
HARELIMANA J. de Dieu	C.C.P.	ZA 446	6.647 ✓
TOTAL			13.332

Nous disons: TREIZE MILLE TROIS CENT TRENTE DEUX FRANCS RWANDAIS.

La Gestionnaire des Crédits  
MUKESHIMANA Clémence

30/1/89

Fait à Kigali, le 19/01/1989

Le Ministre Chargé des Relations  
Institutionnelles  
Antoine NTASHAMAJE

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTRE CHARGE DES RELATIONS  
INSTITUTIONNELLES  
B.P. 790 KIGALI

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du ... 79...110...03...0102  
Inscrit sous poste ... 1... du 93-1-89  
Kigali, le ... 23-1-89  
Le gestionnaire des crédits

MUKESHIMANA Clémence

Service des Affaires Politiques  
et Jidiciaires

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 30 JAN 1989

Note à Monsieur l'Ordonnateur-  
Trésorier du Rwanda  
KIGALI

Conformément à l'état de paie  
ci-joint, donnant le détail par agences, le montant des  
traitements à virer par Etablissement financier est le suivant  
pour le mois de janvier 1989

NOMS ET PRENOMS	Etablissement financier	N° Compte	Net à payer
MUKANSANGA Adrie	C.E.R.	17854/ 370970204	6.685
HARELIMANA J. de Dieu	C.C.P.	ZA 446	6.647
TOTAL			13.332

Nous disons: TREIZE MILLE TROIS CENT TRENTE DEUX FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kigali, le 19/01/1989

La Gestionnaire des Crédits  
MUKESHIMANA Clémence

Le Ministre Chargé des Relations  
Institutionnelles  
Antoine NTASHANAJE

# Liste de Paie du mois de JANVIER 1989

SERVICE : AFFAIRES POLITIQUES ET JUDICIAIRES

INR 82873 - 1000

1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
							Prêt pour constr.	Retenues avance sur trait.												
N°	Noms	Salaire	Date	Prime	Rap.	Total			qualité	Pers. à charge	Pens. patron. 3% de 7	Pens. pers. 3% de 7	Risques prof. 2% de 7	C P M	Soins Méd.	Total imposable	Taxe prof.	Net à payer	Signature	
1																				
2		<u>C.E.R.</u>																		
3							<u>6° remb.</u>													
4	MUKANSANGA Adrie	11.705	1.6.85	-	-	11705	3.825	-	Dact.	1	351	351	234	50	83	11.271	711	6.685		
5																				
6		<u>C.O.P.</u>																		
7																				
8							<u>20° remb.</u>													
9	HARELIMANA J. de Dieu	11.705	1.4.85	-	-	11705	3.825	-	Chauf.	-	351	351	234	50	83	11.271	749	6.647		
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				
	Total	23.410	-	-	-	23.410	7.650	-	-	1	702	702	468	100	166	22.542	1460	13.332		

Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 18.110.03.01.02 .....

Inscrit sous poste ..... du .....

KIGALI, le 19/01/1989 .....

Le (La) Gestionnaire des Crédits, MUKESHIMANA Clémence

Cotisation risques prof. Col. 14 - 468

Pension patronale col. 12 - 702

Salaire brut col. 7 - 23410

Colonne 9 -

Total à imputer Col. 7 + 12 + 14 - 9 - 24580

Le Responsable,  
Le Ministre chargé des  
Relations Institutionnelles,

Antoine NTASHAMAJE